

## Améliorer le parcours de soin en psychiatrie

### Déclaration des groupes de l'Agriculture

La psychiatrie est considérée comme le parent pauvre de l'hôpital et de notre système de santé. Il était donc important que notre assemblée puisse se saisir de ce sujet afin d'apporter des réponses aux difficultés liées aux parcours de soins, au manque de financements et plus généralement à la perte d'attractivité de ce secteur méconnu et, il faut le regretter, souffrant d'un déficit d'image.

Le sujet est d'autant plus préoccupant qu'un an après le déclenchement de la pandémie de Covid-19, accompagnée des mesures restrictives liées aux différents confinements et couvre-feux, le nombre de troubles psychiatriques constatés a fortement augmenté, en particulier chez les jeunes et les étudiants.

Le groupe de l'agriculture est particulièrement attaché à plusieurs points qui figurent dans l'avis.

D'une part les difficultés d'accès aux soins. La démographie médicale est d'une manière générale problématique et elle l'est encore plus pour les patients suivis en psychiatrie, surtout s'ils résident en milieu rural. Nous soutenons les préconisations qui visent à fluidifier les parcours et développer les coopérations entre les professionnels de santé.

D'autre part, nous partageons les mesures qui visent à renforcer la prévention et à la détection des signes ou des symptômes, le plus en amont possible. C'est un exercice qui s'avère particulièrement compliqué et délicat chez les professionnels de l'agriculture qui, généralement, ne se livrent pas facilement sur leurs difficultés personnelles. Des actions d'accompagnement existent déjà, à l'image des cellules pluridisciplinaires de prévention des risques psycho-sociaux de la population agricole mises en place par la MSA.

Enfin, il est important de se préoccuper du post-curatif et d'aider les patients stabilisés à retrouver une autonomie personnelle et professionnelle. Dans cette perspective, le parcours de réadaptation psychiatrique doit être encouragé pour permettre à ces patients de se réinsérer socialement.

Ces quelques exemples, non exhaustifs - le soutien des aidants, nous tient également à cœur-, témoignent de la grande qualité de l'avis qui mérite de trouver un écho au-delà de notre assemblée.

Le groupe a voté pour.